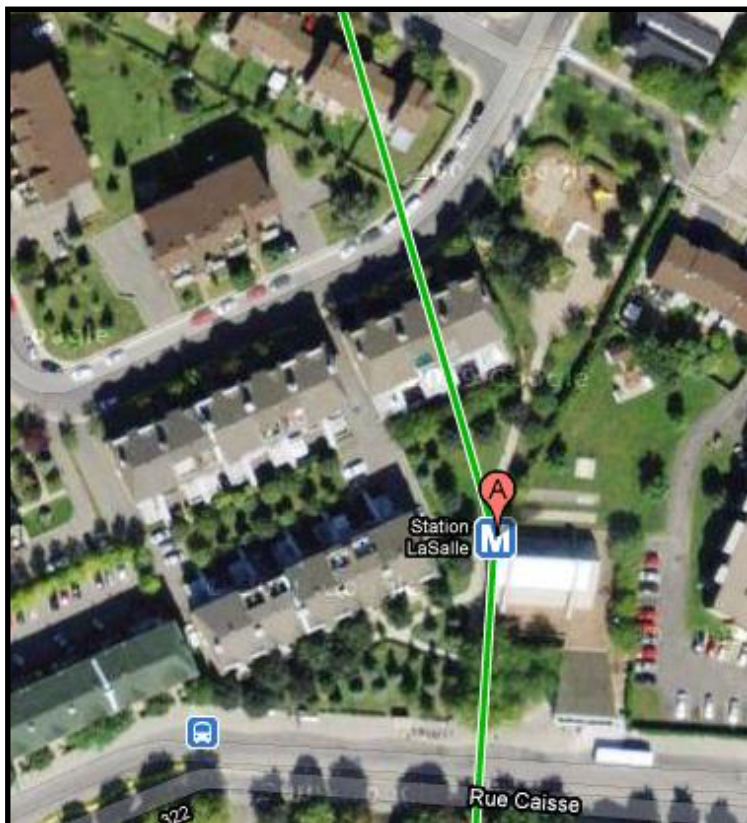


Rapport marche exploratoire



Ville : Montréal
Arrondissement : Verdun
Endroit : Parc Alfred-Sauvé
Date : 3 août 2011
Heure : 19h à 20h



**Présenté par Action Surveillance Verdun
Août 2011**

Marche exploratoire

La marche exploratoire est un outil concret permettant de faire une évaluation critique de l'environnement urbain d'un secteur donné. La marche exploratoire est plus précisément une enquête sur le terrain, menée par un petit groupe de citoyens qui peut varier de quatre à dix personnes. Après avoir ciblé un site particulier, les participants identifient les éléments de l'aménagement qui, selon eux, peuvent constituer des risques d'agression et causer un sentiment d'insécurité.

Principes de l'aménagement urbain sécuritaire

Différentes études à travers le monde ont permis d'identifier six principes directeurs qui influencent la sécurité et le sentiment de sécurité dans un environnement donné¹ :

- **Savoir où l'on est ou où l'on va** – la signalisation;
- **Voir et être vu** – l'éclairage, les cachettes, le champ de vision, les déplacements prévisibles;
- **Entendre et être entendu** – l'affluence;
- **Pouvoir s'échapper et obtenir du secours** – la surveillance formelle et l'accès à l'aide;
- **Vivre dans un environnement propre et accueillant** – aménagement et entretien des lieux;
- **Agir ensemble** – la participation de la communauté.



Durant la marche exploratoire, les participants sont invités à observer, commenter et analyser ces principes en fonction des éléments suivants² :

La signalisation	L'éclairage	Les cachettes
Les prévisions de déplacements	L'achalandage	L'obtention de secours
L'entretien	L'aménagement	Autres

1 Commission Consultative Femmes et Villes (CCFV), *Guide de réalisation d'une marche exploratoire : carnet d'enquête*, Ville de Lévis, mai 2007, p 4.

2 Commission Consultative Femmes et Villes (CCFV), *Guide de réalisation d'une marche exploratoire : carnet d'enquête*, Ville de Lévis, mai 2007, p. 5.

Note : le document a été créé par Anne Michaud lors en 2003, qui fut le premier document de ce genre (avant Lévis).

Information générales :

Action Surveillance Verdun, organisme communautaire en prévention de la criminalité, est mandataire du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem sur le territoire de Verdun. C'est en lien avec sa mission que l'organisme a entrepris au courant de l'été 2011 des visites d'observation des parcs de l'arrondissement. L'objectif à la base de ce projet est de permettre la réalisation d'un diagnostic des problématiques estivales. Les principales observations portent sur la **propreté**, le **vandalisme**, la **consommation** et la **sécurité**. Suite à son évaluation, le parc Alfred-Sauvé a révélé quelques problématiques en lien avec ces quatre aspects. Dans le but d'augmenter le sentiment de sécurité des usagers et des riverains, ASV les a invités, via un porte à porte dans le secteur avoisinant le parc, à une marche exploratoire mercredi le 3 août 2011.

Participants(es)	
Marie-Eve Brunet	Directrice Action Surveillance Verdun
Philippe Matte	Adjoint à la direction (ASV)
8 citoyenNEs	Résidents de Verdun (dont 6 du secteur avoisinant le parc)

Conditions météorologiques lors de la marche : Nuageux, 23°C.

Au moment de la rencontre avec les participants, nous avons convenu de diviser le parc en deux secteurs, en raison de problématiques spécifiques à chacune des zones étudiées.

Secteur 1 - Rue Caisse, sortie Ouest du métro LaSalle

La côté nord de la rue Caisse est bordé par un triangle de verdure derrière lequel se trouve une série de condominiums. En sortant du métro pour se diriger direction Ouest, vers le boulevard LaSalle, il est possible d'emprunter le trottoir qui longe la rue Caisse (flèche jaune sur la photo), ou d'emprunter le trottoir qui longe la série de condos (flèche orange sur la photo). La **densité de la végétation**, de même que la **hauteur de la haie** qui borde ce passage cachent complètement la vue de part et d'autre. Trois des participants demeurent dans cette série de condos. D'entrée de jeu, une participante a identifié une problématique au niveau de la propreté en raison de la présence de **passants qui utilisent le parc pour uriner**. Elle évoque également un **manque flagrant d'éclairage** à la tombée de la nuit. Afin d'éviter de passer par le trottoir (flèche orange) qui l'amènerait directement chez elle, elle **préfère utiliser celui de la rue Caisse** qui est



plus sécuritaire à son point de vue. Les participants ont également remarqué que les arbres servaient d'abri en cas de pluie, ce qui **accentue l'achalandage** devant leurs résidences. **Ce petit coin de parc est tellement dense qu'il donne un faux sentiment d'intimité**, ce qui amène différentes problématiques relevées par les participants. Ainsi, certaines personnes y viennent pour **parler au téléphone cellulaire (dérangeant les résidents des condos)**, d'autres y viennent pour **se quereller, consommer de la drogue** ou encore pour **dormir**, (au dire d'un participant, un homme y a passé deux nuits).



Le passage qui mène du métro...

(la rue Caisse derrière les arbres)

...vers le boulevard LaSalle.

Une autre résidente des condos fait état de citoyens qui promènent leur chiens sans qu'ils soient tenus en laisse favorisant ainsi la malpropreté des environs; les propriétaires ne ramassant pas les excréments de leur animal. À son avis, **le manque d'éclairage encourage ce genre de délinquance**, puisque personne ne les voit.

Un autre participant qui a l'habitude d'emprunter ce trottoir pour se rendre à sa résidence fait mention **d'un manque d'entretien l'hiver lors de chutes de neige**. Son commentaire est corroboré par les résidents des condos qui mentionnent la **difficulté de rentrer chez eux de façon sécuritaire** dans de telles conditions. Le trottoir est à leur dire très mal entretenu (accumulation de neige sur le trottoir).



En se dirigeant vers la zone du parc où se trouvent les jeux pour tout-petits, une participante mentionne une **problématique au niveau du vol de vélo aux abords de la station de métro**. **L'absence de surveillance dans ce coin isolé**, en plus de favoriser ce type de criminalité **attire également les graffiteurs** qui apparaissent actifs dans ce secteur.

Secteur 2 – Le terrain de jeu

En quittant la zone du métro, un trottoir (flèche rouge) nous mène au secteur réservé à l'aire de jeux des tout-petits (à l'intersection des rues *de la Poudrière* et *Henri-Duhamel*). Une haie borde le pourtour du parc et de l'allée menant à la zone de jeux. Cette haie offre, à certains endroits, une **cachette idéale pour un agresseur potentiel** (voir photo 1).

En arrivant dans le secteur de l'aire de jeux pour enfants, un participant, résident de la rue Henri-Duhamel mentionne que ce secteur du parc est occupé, durant la saison scolaire, par des étudiants qui viennent **consommer de la marijuana** sur l'heure du midi. Il



mentionne également la présence d'adolescents qui s'y réunissent pour **boire de l'alcool** et s'adonner à des séances de « **cassage de bouteilles** ». À cet effet, les copeaux de bois qui recouvrent une partie du terrain de jeu ne permet pas de distinguer d'éventuels **tessons de verre qui pourraient s'y dissimuler** (photo 2). Quant à l'autre partie, servant de carré de sable, elle est **susceptible de servir de litière aux chats errants**, la rendant **insalubre pour les enfants**. Nous y remarquons également la présence de tessons de verre.

En plus de **quelques rebuts à la traîne**, nous remarquons également la **présence de nombreux graffitis**, sur les jeux, la clôture (photo 3) qui ceint le parc, le lampadaire, la poubelle et les murets.

Il est également fait mention de l'**occupation du parc la nuit**, par des jeunes qui viennent s'y rencontrer.

Un couple de participants, résidant non loin du parc, nous relate une **attaque de boules de neige** de la part d'adolescents dont a été victime le père de monsieur (une personne âgée).



Photo 1

Photo 2

Photo 3

Aux abords du parc Alfred-Sauvé

Vu du parc, la porte latérale du 425, rue de la Poudrière se révèle **couverte de graffitis**. Au moment de notre présence, il y avait un attroupement de jeune à cet endroit.

Une piste cyclable borde la partie nord du parc. Une participante qui a l'habitude de promener ses chiens sur le trottoir adjacent à la piste s'est à maintes reprises retrouvée face à face à **un groupe de cycliste qui y passent à tous les matins, l'obligeant à libérer le trottoir pour les laisser passer**. Afin d'éviter de suivre le parcours de la piste dans lequel il y a une courbe, ce qui les obligerait à ralentir, ils utilisent le trottoir qui est en ligne droite.

En terminant, un participant demeurant sur la rue Henri-Duhamel nous fait mention que lui-même et certains de ces voisins ont été **victimes de vol dans leurs cabanons** à l'été 2010.

Conclusion

Diverses problématiques ont été relevées qui méritent une attention particulière afin d'améliorer le sentiment de sécurité et la sécurité des utilisateurs et des riverains du parc Alfred-Sauvé.

Secteur 1 – Rue Caisse, sortie Ouest du métro LaSalle :

- Densité de la végétation qui donne un faux sentiment d'intimité et un réel sentiment d'insécurité;
- Hauteur de la haie qui sépare le parc du trottoir;
- Passants qui urinent dans le parc;
- Manque d'éclairage;
- Vol de vélos.

Secteur 2 – Le terrain de jeu :

- Cachettes pour embuscades;
- Consommation (drogues et alcool);
- Ordures qui jonchent le sol;
- Actes de vandalisme (cassage de bouteilles et graffitis);
- Installations inadéquates, potentiellement dangereuses et insalubres (paillis et sable);
- Occupation du parc par des jeunes;

Aux abords du parc Alfred-Sauvé

- Présence de graffitis;
- Utilisation du trottoir par des cyclistes;
- Vol dans des cabanons.

Recommandations

En lien avec les problématiques relevées, nous recommandons diverses mesures afin de rendre le parc et ses installations plus sécuritaires pour ses utilisateurs. Bien que chacun des points mentionnés ci-dessous soient importants à nos yeux ainsi qu'à ceux des participants de la marche, nous tenons à insister sur **l'urgence d'intervenir au niveau de l'émondage des arbres et arbustes** qui constituent un **enjeu majeur tant au niveau de la sécurité réelle qu'au niveau du sentiment de sécurité** des citoyens concernés.

Secteur 1 – Rue Caisse, sortie Ouest du métro LaSalle :

- Émondage des arbres et arbustes;
- Ajout de lampadaires;
- Installation de caméras de surveillance (réelles ou simulées);
- Présence accrue de la Surveillance de territoire.

Secteur 2 – Le terrain de jeu :

- Émondage des arbustes;
- Installations de poubelles et bacs à recyclage;
- Remplacement des couvre-sols du terrain de jeu;
- Présence accrue de la Surveillance de territoire;

Aux abords du parc Alfred-Sauvé :

- Enlèvement des graffitis;
- Installation de bornes sur le trottoir pour en limiter l'accès aux piétons;
- Présence accrue de la Surveillance de territoire.